

Casablanca, le 04 mars 2026

DISPENSE DE L'AMMC RELATIVE À L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL RÉSERVÉE A UN MAXIMUM DE 25 DIRIGEANTS DE SOTHEMA ET DE SES FILIALES PAR ÉMISSION DE 55 172 NOUVELLES ACTIONS, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a autorisé, en date du 03/03/2026, l'augmentation du capital social réservée à un maximum de 25 dirigeants de Sothema et de ses filiales, par émission de 55 172 nouvelles actions pour un montant global de l'opération de 79 999 400 MAD (prime d'émission incluse), avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

La période de souscription est prévue du 12/03/2026 au 16/03/2026 à 15h30 inclus.

Le prix de souscription de l'action est fixé à 1 450 MAD.

Dans le cadre de cette augmentation de capital, Sothema a été accompagnée par CFG Finance en tant que Conseiller financier.

À propos

Créé en 1976, Sothema est un groupe pharmaceutique qui célèbre cette année 50 ans d'expertise dans la fabrication et la commercialisation de médicaments, compléments alimentaires et dispositifs médicaux. Grâce à des produits sous licence - issus de partenariats de longue date avec 40 laboratoires de référence dans la R&D - ainsi qu'à ses propres gammes de génériques et de biosimilaires, Sothema rend accessibles des traitements innovants couvrant la majorité des aires thérapeutiques au Maroc, en Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient.

SOTHEMA, BP n°1
20180-Bouskoura - Maroc
Tél : 05.22.43.70.40
Contact : sothema@sothema.ma
Lien vers la communication financière :
<http://sothema.com/web/publications-financieres/>